



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil de Communauté du 16 avril 2015 à Kaysersberg

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MULLER, la séance est ouverte à 17h30.

Présents :

M. Jean-Marie MULLER, Président et représentant de la commune de Lapoutroie
M. Patrick REINSTETTEL, Vice-président et représentant de la commune d'Ammerschwih
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, représentante de la commune d'Ammerschwih
M. Jean-Louis BARLIER, représentant de la commune de Fréland
Mme Martine THOMANN, Vice-présidente et représentante de la commune de Fréland
Mme Nicole TISSERAND, représentante de la commune de Katzenthal
M. Jean-Jacques GRANDJEAN, représentant de la commune de Katzenthal
M. Henri STOLL, Vice-président et représentant de la commune de Kaysersberg
Mme Françoise GRASS, représentante de la commune de Kaysersberg
M. Alain THURLINGS, représentant de la commune de Kaysersberg
M. Benoît KUSTER, Vice-président et représentant de la commune de Kaysersberg
M. Joseph FRITSCH, représentant de la commune de Kientzheim
Mme Martine SCHWARTZ, représentante de la commune de Kientzheim
M. Bernard RUFFIO, Vice-président et représentant de la commune de Labaroche
Mme Catherine OLRy, représentante de la commune de Labaroche
M. Jean-François BOTTINELLI, représentant de la commune du Bonhomme
M. Guy JACQUEY, Vice-président et représentant de la commune d'Orbey
Mme Rose-Blanche DUPONT, représentante de la commune d'Orbey
M. Rémi MAIRE, représentant de la commune d'Orbey
M. Thierry SPEITEL-GOTZ, représentant de la commune de Sigolsheim
Mme Agnès CASTELLI représentante de la commune de Sigolsheim

Absents représentés :

Mme Aurore PETITDEMANGE, représentante de la commune de Lapoutroie
Procuration donnée à M. Jean-Marie MULLER
M. Jean-Luc ANCEL, représentant de la commune du Bonhomme
Procuration donnée à M. Jean-François BOTTINELLI

Absents excusés non représentés :

Mme Chantal OLRy, représentante de la commune d'Orbey

Absents non excusés : néant

Invités présents :

Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale de la CCVK
Mme Valérie BRONNER, Agent de Développement de la CCVK
M. Éric LEMPEREUR, Agent de Développement de la CCVK
M. Yannick GERIG, Agent de Développement de la CCVK
M. Thomas MARION, Responsable « assainissement » de la CCVK
M. Pascal SENN, Responsable technique de la CCVK
M. Rémi ARAGON, Directeur de l'Espace Nautique de Kaysersberg

Invités excusés :

M. Jean-Louis CHRIST, Député
M. Pascal LELARGE, Préfet du Haut-Rhin
M. Christophe MARX, Sous-préfet de l'arrondissement Colmar-Ribeauvillé
Mme Agnès REINSTETTEL, Chargée de mission pour l'arrondissement Colmar-Ribeauvillé
M. Jean-Jacques SERVET, Principal du collège de Kaysersberg
M. Jean-Luc HENNEKE, Principal du collège d'Orbey
Mme Lucie CAPELLE, Conseiller « Energie »

Secrétaire de séance :

Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale.

Signature du Secrétaire de séance

Publicité :

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales :

- Convocation des membres titulaires le 9 avril 2015
- Publication par voie de presse locale

Ordre du jour :

1. N°053/2015-AG : Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 26 mars 2015

2. Rapports de Commissions et Groupes de Travail

2.1 Commission «Environnement & Agriculture», rapporteur M. Henri STOLL, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 10/03/2015

3. Administration Générale

3.1 **N°054/2015-AG** : Election de deux représentants de la CCVK au Comité Syndical du SMALB

3.2 **N°055/2015-AG** : Mutualisation - Validation politique de principe des pistes de mutualisation proposées par les différents Groupes de travail techniques

4. Finances

4.1 **N°056/2015-FI** : Autorisation de versement d'une subvention pour 2015 à l'association « Les Coccinelles »

4.2 **N°057/2015-FI** : Décision modificative au budget « Administration Générale »

4.3 **N°058/2015-FI** : Autorisation de remboursement des frais de transport avancés par M. Alain THURLINGS lors du voyage d'étude en Autriche

5. Déchets

5.1 **N°059/2015-OM** : Approbation de la mise en place d'un service de mise à disposition de broyeurs à végétaux aux particuliers et autorisation de signature des conventions afférentes

5.2 **N°060/2015-OM** : Validation du principe d'une participation financière de la CCVK à l'achat de couches lavables par les familles emprunteuses des kits d'essai et autorisation de donner délégation au Président pour le versement de ces aides financières

5.3 **N°061/2015-OM** : Candidature à l'Appel à projet « Accompagnement au changement » de l'organisme Ecofolio

6 Délégations au Président – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation

6.1 Marchés et avenants : Liste des marchés conclus en 2015

7 Informations et divers

7.1 Projet de territoire « Vallée de Kaysersberg 2030 » : lancement de la démarche

7.2 Calendrier des prochaines réunions organisées par la CCVK

Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Il constate que les conditions de quorum sont remplies et informe l'assemblée des procurations données : voir liste ci-dessus.

Avant d'entamer les points mis à l'ordre du jour, le Président souhaite faire part à l'assemblée de sa rencontre avec Mme Ségolène ROYAL. A laquelle ont également assisté MM. REINSTETTEL et STOLL.

La Ministre est venue en Alsace, le samedi 11 courant, pour la signature de la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) qui rappelons le, peut permettre de débloquer jusqu'à 500 000 euros de subvention.

Les Elus ont profité de cette occasion pour faire part des projets et des problématiques leur tenant à cœur. Il a notamment été abordé les questions du transit de poids lourds sur la RD415 et le projet éolien au col du Bonhomme.

La Ministre a été sensible à ces problématiques et fera le nécessaire pour que ces dossiers avancent.

Il poursuit avec les points mis à l'ordre du jour.

1. N°053/2015-AG : Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 26 mars 2015 (Cf. annexe 1)

Le compte-rendu a été publié sur le site Internet de la CCVK au lien suivant :

<http://www.cc-kaysersberg.fr/connaitre/conseil-de-communaute.htm>

Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, le procès-verbal du 26 mars 2015, sans réserve ni observation.

Arrivées de Mme Françoise GRASS et de MM. Rémi MAIRE et Thierry SPEITEL.

2. Rapports de Commissions et Groupes de Travail

2.1 Commission «Environnement & Agriculture», rapporteur M. Henri STOLL, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 10/03/2015

A. Bilan du programme de sensibilisation à l'environnement 2011-2015 par le CPIE Hautes Vosges

Le partenariat pour la sensibilisation à l'environnement de la CCVK avec la maison de la nature « CPIE Hautes Vosges » a été lancé en 2005 et reconduit en 2007, puis 2011. Le programme se termine fin juin 2015. Avant d'engager la réflexion sur la reconduction du

programme, il a été demandé au CPIE des Hautes Vosges de présenter le bilan de la dernière période (2011-2015) aux élus.

Pour le public scolaire, majoritaire, en moyenne 85% de tous les élèves (maternelles + élémentaires) bénéficient d'un cycle d'animations (2 à 4 séances) chaque année. L'engagement des enseignants est solide, avec même l'émergence de projets personnalisés proposés par l'enseignant, qui viennent remplacer les animations « sur étagère » plus classiques. Ceci contribue à une meilleure adéquation aux enjeux locaux et une appropriation du territoire. Un effort reste à faire pour la visibilité du programme de sensibilisation auprès des parents, des habitants et des élus.

Le public périscolaire n'a pas été atteint, contrairement aux objectifs de la convention de partenariat avec la maison de la nature.

Les animations grand public ont rencontré un public limité ou très variable. L'effort d'organisation (logistique et financier) pose question par rapport au nombre de participants. De nombreuses formules ont été testées et renforcées tant sur la communication, que sur les thématiques, les types d'animations (ateliers pratiques de préférence), les lieux, la fréquence, les jours et les horaires.

Propositions de la commission :

Après ce bilan, la commission devra dessiner les contours du futur programme de sensibilisation : durée, partenaire(s), thématiques, public(s), volume horaire, budget. Il sera ensuite nécessaire de mettre le projet par écrit, de trouver des financements, de conventionner avec un partenaire, afin de pouvoir l'inscrire au budget 2016.

B. Information sur le projet départemental d'offre d'approvisionnement en circuits courts des restaurants scolaires des collèges

Dans le cadre de son programme « Planète 68 », le Département mène plusieurs actions dans les collèges de lutte contre le gaspillage alimentaire et de promotion des circuits courts pour l'approvisionnement en produits locaux.

Un catalogue papier des produits fermiers pouvant être livrés par les producteurs a été remis à chaque collège. Afin de permettre l'actualisation de l'offre de produits, une version informatique de ce catalogue devrait être lancée d'ici fin 2015 sous la forme d'un site internet permettant à terme de passer également commande. Une convention a été signée avec la chambre d'agriculture.

Propositions de la commission :

Ne pas mener l'étude d'opportunité de commandes groupées de produits bio/locaux pour la restauration collective de la vallée, en attendant la mise en place du dispositif départemental.

3. Administration Générale

3.1 N°054/2015-AG : Election de deux représentants de la CCVK au Comité Syndical du SMALB

Par délibération n°043/2014-AG du 16/04/2014, le Conseil Communautaire a acté de l'élection des 4 représentants au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Site du Lac Blanc (SMALB). Il s'agit de :

- M. Jean-Marie MULLER
- M. Jean-François BOTTINELLI
- Mme Françoise GRASS
- Mme Agnès CASTELLI

Cependant, la CCVK a été informée des démissions de M. Jean-Marie MULLER et de Mme Agnès CASTELLI en qualité de délégués du SMALB. Il s'avère donc nécessaire d'élire 2 autres représentants de la CCVK.

Le Président propose que le vote se fasse à main levée.

Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, de procéder à un vote à main levée.

MM. JACQUEY et STOLL se portent candidats pour remplacer les représentants démissionnaires.

Il est procédé à l'élection.

Le Conseil Communautaire élit par 19 voix MM. JACQUEY et STOLL pour représenter la CCVK au Comité Syndical du SMALB.

*M. JACQUEY annonce qu'une proposition de modification des statuts du SMALB en vue d'ajouter 2 représentants de la CCVK (et du Conseil Départemental) sera faite afin de pouvoir proposer à M. MULLER et Mme CASTELLI de réintégrer le Comité Syndical.
En effet, il estime important que le Président de la CCVK soit membre du SMALB.*

3.2 N°055/2015-AG : Mutualisation - Validation politique de principe des pistes de mutualisation proposées par les différents Groupes de travail techniques (Cf. annexe 2)

*Compte tenu du travail de réflexion et de débat importants que nécessite cette décision, le Président propose de déplacer ce point et de l'aborder en fin de séance.
L'assemblée autorise, à l'unanimité, ce déplacement.*

4. Finances

4.1 N°056/2015-FI : Autorisation de versement d'une subvention pour 2015 à l'association « Les Coccinelles »

Par délibération n° 099/2014-AG du 25/09/2014, le Conseil Communautaire a autorisé la signature d'un avenant au Contrat Enfance Jeunesse 2011/2014 pour l'intégration d'un nouveau service aux familles : un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).

Ce LAEP est proposé par l'association « Les Coccinelles », selon les modalités suivantes :

Objectifs : Proposer un espace de rencontre et d'écoute pour les parents et enfants de 0 à 6 ans visant à créer et développer du lien social parent et enfant et rompre l'isolement de certaines familles. Ce dispositif de soutien et d'accompagnement à la parentalité garantit l'anonymat et la confidentialité ainsi que l'accès à tous.

Public cible : Tous les parents, grands-parents ou assistantes maternelles de la Vallée de Kaysersberg et plus particulièrement ceux qui sont en congé maternité ou parental, qui attendent ou ont leur premier enfant, qui rencontrent des difficultés sociales, qui sont nouvellement arrivés.

Fonctionnement : Le LAEP est ouvert une matinée par semaine, le lundi de 8h30 à 11h30 hors petites vacances scolaires et durant la moitié des vacances d'été soit 3h/semaine sur 40 semaines par an. L'accueil se fait dans les locaux de la Médiathèque en présence du parent ou adulte référent de l'enfant et de deux accueillants au minimum.

L'inauguration des locaux aura lieu le 22 avril 2015.

Budget annuel :

Budget total LAEP : 7.382€

Subvention CCVK : 3.000€/an pour un solde à charge (après participation CAF de 2.051,50€) de 948,50€/an.

Le Conseil Communautaire autorise, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, le versement d'une subvention de 3000 euros à l'association « Les coccinelles », au titre de l'année 2015 afin de soutenir Le LAEP.

4.2 N°057/2015-FI : Décision modificative au budget « Administration Générale »

**BUDGET AG –
ADMINISTRATION GENERALE**

BUDGET AG	ARTICLE	FONCTION	OPE	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
				Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Subvention Association Les Coccinelles	6574	64			3 000.00 €		
	022	01			- 3 000.00 €		
TOTAL				- €	- €	- €	- €

Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, la Décision Modificative au budget « Administration Générale » comme ci-dessus détaillée.

4.3 **N°058/2015-FI** : Autorisation de remboursement des frais de transport avancés par M. Alain THURLINGS lors du voyage d'étude en Autriche

Le cabinet HESPUL a organisé un voyage d'étude à destination des élus, techniciens et professionnels du bâtiment, dans le Vorarlberg (Autriche), du 19 au 21 mars et ayant pour objet notamment, les constructions bois à haute performance énergétique.

Mmes KLOSS et THOMANN (Fréland) ainsi que MM. THURLINGS (Kaysersberg) et GERIG (technicien CCVK) ont participé à ce voyage.

M. THURLINGS a utilisé sa voiture personnelle pour véhiculer l'ensemble des participants jusqu'à Lyon (lieu de rencontre pour la prise en charge en autocar jusqu'en Autriche).

Les frais induits ont été calculés sur le barème des remboursements de frais de déplacement du personnel de l'Etat, à savoir : 652 kms *0.35 euros.

Il est donc proposé de rembourser à M. THURLINGS les frais kilométriques représentant un montant de 228,20 euros.

M. Alain THURLINGS quitte la salle.

Le Conseil Communautaire autorise, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, le remboursement des frais kilométriques d'un montant de 228,20 euros à M. Alain THURLINGS, dans le cadre du déplacement dans le Vorarlberg (Autriche).

M. Alain THURLINGS réintègre la séance.

5. Déchets

5.1 **N°059/2015-OM** : Approbation de la mise en place d'un service de mise à disposition de broyeurs à végétaux aux particuliers et autorisation de signature des conventions afférentes (Cf. *annexe 3*)

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a, depuis 2010, conduit plusieurs actions visant principalement à réduire le volume des ordures ménagères et à valoriser le tri. La mise en place de la redevance incitative et du Programme Local de Prévention des déchets a permis de réduire la quantité de déchets à traiter de plus de 20% en 4 ans.

La CCVK souhaite aller plus loin dans sa démarche en proposant un service de location du broyeur de végétaux, propriété de la CCVK, aux particuliers (ou à un groupe d'usagers) afin de broyer les végétaux à domicile.

Ce service veut répondre à un besoin des usagers qui souhaitent réduire leurs déchets végétaux (branchages dont la section < 5,5 cm) tout en s'engageant à réutiliser dans leur jardin le broyat obtenu (paillage ou compostage).

Une convention précisant les modalités d'utilisation du broyeur sera établie entre la CCVK et le particulier.

La location du broyeur est limitée à une fois par saison (printemps et automne) pour chaque foyer.

Pour des raisons de logistique, le matériel devra être récupéré au siège de la CCVK, le vendredi entre 8h et 8h45 puis rendu le lundi qui suit entre 8h et 8h30.

Le tarif de location s'établit comme suit :

- un prix forfaitaire de 30 euros à chaque réservation.

Le Conseil Communautaire :

- **autorise** la mise en place d'un service de mise à disposition de broyeurs à végétaux aux particuliers ;
- **valide** le tarif forfaitaire de 30 euros pour chaque mise à disposition ;
- **approuve** le projet de convention de mise à disposition du matériel ;
- **autorise** le Président ou son représentant à signer ladite convention avec tous les cocontractants potentiels à venir.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration.

5.2 **N°060/2015-OM** : Validation du principe d'une participation financière de la CCVK à l'achat de couches lavables par les familles emprunteuses des kits d'essai et autorisation de donner délégation au Président pour le versement de ces aides financières

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets, la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK) a mis en place un service de prêt de kits de couches lavables. Ainsi, deux kits sont disponibles :

- 1 kit pour le 1^{er} âge (0 à 3 mois)
- 1 kit pour le 2^{ème} âge (3 mois à 2-5 ans).

Une convention est signée entre la CCVK et l'emprunteur, pour une durée d'utilisation du kit de 7 semaines. À l'issue de cette période, l'emprunteur est tenu de rendre le kit et fait le choix ou non d'acheter des couches lavables à ses frais.

Il est demandé aux parents de remplir un questionnaire de satisfaction. Dans la majorité des cas, l'emprunteur est satisfait de ce service mais l'investissement des couches représente un frein, même si l'essai a été concluant et satisfaisant.

Afin d'inciter les parents à poursuivre l'expérience des couches lavables, la CCVK propose de verser une participation de 60 € aux parents qui font l'acquisition d'un lot d'au-moins 12 couches lavables quel que soit le modèle, sur présentation d'une facture.

La participation est limitée à un seul versement par foyer, sans limitation de durée.

Le Conseil Communautaire :

- **autorise** le versement d'une participation de 60 euros à chaque famille qui fera l'acquisition d'un kit d'au moins 12 couches lavables, sur présentation d'un justificatif d'achat ;

- **donne délégation** au Président ou son représentant quant à la décision de versement de ces aides financières aux particuliers.

Décisions prises par 18 voix POUR, 2 CONTRE (MM. RUFFIO et GRANDJEAN) et **1 ABSTENTION** (Mme TISSERAND)

5.3 N°061/2015-OM : Candidature à l'Appel à projet « Accompagnement au changement » de l'organisme Ecofolio

Pour développer la collecte et le recyclage des vieux papiers, Ecofolio lance un appel à projet d'accompagnement au changement. L'objectif de ce projet est d'atteindre un taux de recyclage de 55% pour 2016, puis de 60% en 2018 (Objectifs fixés par l'état). Ecofolio soutiendra les actions concrètes sur la collecte et/ou le tri des papiers ménagers et assimilés, et financera les collectivités répondant aux critères de recevabilité.

L'appel à projet s'établit comme suit :

Objectifs à atteindre

Les projets qui seront financés par ladite dotation doivent permettre une augmentation significative et pérenne des performances de collecte et de tri d'une collectivité en vue d'améliorer le recyclage des vieux papiers ainsi qu'une rationalisation économique de leur gestion.

Thèmes de projets

- 1- Les opérations de collecte des papiers auprès des ménages (périmètre, moyens, fréquence, collecte hors foyer,...),
- 2- L'amélioration de l'organisation du tri des papiers,
- 3- La captation de nouveaux gisements de papiers : les papiers de bureaux.

Financement

- à hauteur de 75% du montant éligible du projet présenté,
- dans la limite de 800 000 euros net de taxes par projet.

Dépenses éligibles au financement (strictement nécessaire aux projets)

- Achats ou production de fourniture, (équipements, contenants, machine de tri, camion de collecte, logiciel ...);
- Achats ou production de prestations de service (entretien-maintenance, sécurité,...);
- Achats ou production de prestations intellectuelles (auprès de bureaux d'études, d'agences de communication, d'organismes de formation, prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrages...);
- Achats ou réalisation de travaux publics (génie civil, voirie et réseaux divers,...);
- Frais de personnels, de gestion ou de structure, dans la limite de 4% du montant total des dépenses éligibles, sous réserve de produire les pièces justificatives démontrant que ces frais sont liés exclusivement et directement à l'opération.
- Les dépenses relatives à des prestations de communication seront prises en compte jusqu'à 20 % du montant total des dépenses éligibles.

Date limite de dépôt du dossier de candidature : 30 avril

La CCVK souhaite se porter candidate à cet appel à projet.

Le Conseil Communautaire valide, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, la candidature de la CCVK à l'appel à projet « Accompagnement au changement » de l'organisme Ecofolio.

Arrivée de Mme Martine THOMANN.

N°055/2015-AG : Mutualisation - Validation politique de principe des pistes de mutualisation proposées par les différents Groupes de travail techniques (*Cf. annexe 2*) – *Point 3.2*

En mars 2014, une démarche de mutualisation a été initiée pour faire suite à l'obligation légale de présenter, dans l'année qui suit le renouvellement général des conseils municipaux, un schéma de mutualisation.

Une première phase de diagnostic a été lancée à l'aide d'un cabinet d'études. Cette phase a abouti le 16 octobre 2014 à la présentation de l'état des lieux et à la validation, par les élus du Bureau, des périmètres opportuns à mutualiser sur le territoire de la CCVK.

Les services (des communes et de la Communauté de Communes) ont été informés de la commande politique lors d'une réunion le 21/10/2014 en présence du cabinet KPMG.

Les agents techniques et administratifs se sont alors saisi d'une problématique, dans les thématiques validées par les élus et ont étudié, lors de plusieurs réunions de travail, les possibilités de pistes de mutualisation.

De ce travail collaboratif riche est née une liste de propositions de différents niveaux qui a été présentée en Bureau du 24 mars 2015.

Afin de poursuivre de manière constructive, une validation politique de principe est attendue de la part des communes pour chacune des pistes. En effet, l'étude plus approfondie nécessite un investissement (diagnostic détaillé, organigramme.....) qui ne trouve de justification que dans la volonté des élus de s'engager dans ces scénarii.

Il est entendu que cette volonté n'engage pas les élus mais sert à définir de manière plus précise les contours de la piste.

Vous trouverez dans l'annexe ci-jointe les pistes proposées afin de formuler vos avis (Abandon, Report de réflexion, Approfondissement).

Des thématiques restent à étudier notamment la mutualisation des salles pour les associations ainsi que la qualification des associations intercommunales ?

Monsieur JACQUEY, Mmes SCHWARTZ et GRASS se sont portés candidats pour travailler à ces questions. Il reste à trouver un animateur.

Arrivée de M. Jean-Louis BARLIER.

Le Président débute la présentation des différentes pistes de réflexion.

Les Elus s'interrogent vivement sur les 8 groupes de propositions de mutualisation.

M. STOLL estime que les Conseillers n'ont pas pris la mesure du document (pistes de mutualisation) qui leur a été communiqué et qu'il n'y a pas eu assez d'implication de leur part.

M. REINSTETTEL pense qu'il faut leur laisser du temps.

Le Président propose alors de décaler cette décision à septembre.

Cependant, il souhaite, à titre d'exemple, entamer le travail sur un sujet précis et propose d'étudier la piste de mutualisation concernant le contrôle règlementaire.

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration :

- **d'étudier** la piste de mutualisation relative au contrôle règlementaire ;
- **de reporter** la validation des autres pistes de mutualisation à une séance ultérieure.

6 Délégations au Président – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation

6.1 Marchés et avenants : Liste des marchés conclus en 2015

ANNEE	N° DU MARCHÉ	OBJET	DATE DU MARCHÉ	MONTANT HT	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE
2015	B0018	ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE "VALLEE DE KAYSERSBERG 2030"	07/04/2015	32 725.00 €	ASSOCIATION AUXILIA

7 Informations et divers

7.1 Projet de territoire « Vallée de Kaysersberg 2030 » : lancement de la démarche

A l'issue de la consultation pour laquelle 8 offres avaient été présentées, le cabinet Auxilia a été retenu.

La démarche d'élaboration du projet de territoire consiste en :

- une réflexion prospective à horizon 2030 (quel futur pour la vallée ?)
- la définition d'une stratégie politique (quels choix ?, que souhaitons-nous ?)
- la déclinaison de la stratégie en un programme d'actions opérationnel (concrètement, que mettrons-nous en œuvre ?).

Le projet de territoire se traduira ensuite dans le PLUi, puisqu'il servira de base au projet d'aménagement et de développement durable (PADD), ainsi que dans nos programmations budgétaires annuelles.

Il intégrera également notre démarche de mutualisation et le projet « territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

La démarche présentée par le cabinet Auxilia se fera en « co-construction » puisqu'elle propose d'associer largement l'ensemble des élus municipaux, les partenaires et acteurs du territoire ainsi que les habitants de la vallée.

Il est proposé que le comité de pilotage de la démarche associe l'ensemble des conseillers communautaires (ainsi que la Conseillère Départementale du territoire, Emilie HELDERLE).

La 1^{ère} réunion du comité de pilotage est fixée au **mercredi 6 mai à 17h30**. Il s'agira d'une présentation du cabinet retenu, du calendrier et de la méthodologie proposée.

7.2 Calendrier des prochaines réunions organisées par la CCVK

L'agenda des réunions organisées par la CCVK est consultable au lien suivant :

<http://www.cc-kaysersberg.fr/intranet/agenda-reunions.htm>

A venir :

- **Commission « Culture »** :
Mardi 21 avril 2015 à 17h30 – siège CCVK
Membres de la commission
- **Copil « Projet de territoire »**
Mercredi 6 mai 2015 à 17h30 – siège CCVK
Membres du Conseil Communautaire
- **Réunion avec la CAC « Concertation pour la mise en place du service d'instruction des permis de construire »** :
Mardi 19 mai 2015 à 9h00 – siège CCVK
Elus et/ou techniciens des 10 communes, concernés par les autorisations d'urbanisme.
- **Commission « Déchets »** :
Mercredi 20 mai 2015 à 17h30 – siège CCVK

Membres de la commission

- **Réunion de Conseil Communautaire :**
Jeudi 18 juin 2015 à 17h30 – à Fréland
Membres du Conseil Communautaire

Monsieur Muller invite l'assemblée à s'exprimer.

Personne ne demandant la parole, il lève la séance à 19h15.

Le Président invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Numéros d'ordre des décisions prises lors de cette séance

N° de décision	Domaine	Rubrique	Objet
n°053/2015-AG	Administration Générale	PV approbation	Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 26 mars 2015
n°054/2015-AG	Administration Générale	Désignation de représentants	Election de deux représentants de la CCVK au Comité Syndical du SMALB
n°055/2015-AG	Administration Générale	Mutualisation	Validation politique de principe des pistes de mutualisation proposées par les différents Groupes de travail techniques – Point reporté
n°056/2015-FI	Finances	Subventions	Autorisation de versement d'une subvention pour 2015 à l'association « Les Coccinelles »
n°057/2015-FI	Finances	Décisions Modificatives	Décision modificative au budget « Administration Générale »
n°058/2015-FI	Finances	Remboursement frais	Autorisation de remboursement des frais de transport avancés par M. Alain THURLINGS lors du voyage d'étude en Autriche
n°059/2015-OM	Ordures ménagères		Approbation de la mise en place d'un service de mise à disposition de broyeurs à végétaux aux particuliers et autorisation de signature des conventions afférentes
n°060/2015-OM	Ordures ménagères		Validation du principe d'une participation financière de la CCVK à l'achat de couches lavables par les familles emprunteuses des kits d'essai et autorisation de donner délégation au Président pour le versement de ces aides financières
n°061/2015-OM	Ordures ménagères		Candidature à l'Appel à projet « Accompagnement au changement » de l'organisme Ecofolio

<p>Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg de la séance du 16 avril 2015</p>
--

Ordre du jour :

1. N°053/2015-AG : Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 26 mars 2015

2. Rapports de Commissions et Groupes de Travail

2.1 Commission «Environnement & Agriculture», rapporteur M. Henri STOLL, Vice-président : compte-rendu de la réunion du 10/03/2015

3. Administration Générale

3.1 **N°054/2015-AG** : Election de deux représentants de la CCVK au Comité Syndical du SMALB

3.2 **N°055/2015-AG** : Mutualisation - Validation politique de principe des pistes de mutualisation proposées par les différents Groupes de travail techniques

4. Finances

4.1 **N°056/2015-FI** : Autorisation de versement d'une subvention pour 2015 à l'association « Les Coccinelles »

4.2 **N°057/2015-FI** : Décision modificative au budget « Administration Générale »

4.3 **N°058/2015-FI** : Autorisation de remboursement des frais de transport avancés par M. Alain THURLINGS lors du voyage d'étude en Autriche

5. Déchets

5.1 **N°059/2015-OM** : Approbation de la mise en place d'un service de mise à disposition de broyeurs à végétaux aux particuliers et autorisation de signature des conventions afférentes

5.2 **N°060/2015-OM** : Validation du principe d'une participation financière de la CCVK à l'achat de couches lavables par les familles emprunteuses des kits d'essai et autorisation de donner délégation au Président pour le versement de ces aides financières

5.3 **N°061/2015-OM** : Candidature à l'Appel à projet « Accompagnement au changement » de l'organisme Ecofolio

6 Délégations au Président – Compte-rendu des travaux et des attributions exercés par délégation

6.1 Marchés et avenants : Liste des marchés conclus en 2015

7 Informations et divers

7.1 Projet de territoire « Vallée de Kaysersberg 2030 » : lancement de la démarche

7.2 Calendrier des prochaines réunions organisées par la CCVK

COMMUNES	DELEGUES	SIGNATURES	PROCURATION
AMMERSCHWIHR	M. Patrick REINSTETTEL, Vice-président		—
	Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES		—
FRELAND	M. Jean-Louis BARLIER		—
	Mme Martine THOMANN, Vice-présidente		—
KATZENTHAL	Mme Nicole TISSERAND		—
	M. Jean-Jacques GRANDJEAN		—
KAYSERSBERG	M. Henri STOLL, Vice-président		—
	Mme Françoise GRASS		—
	M. Alain THURLINGS		—
	M. Benoît KUSTER, Vice-président		—
KIENTZHEIM	M. Joseph FRITSCH,		—
	Mme Martine SCHWARTZ		—
LABAROCHE	M. Bernard RUFFIO, Vice-président		—
	Mme Catherine OLRV		—

LAPOUTROIE	M. Jean-Marie MULLER, Président		—
	Mme Aurore PETITDEMANGE	<i>Procuration donnée à M. J.-Marie MULLER</i>	
LE BONHOMME	M. Jean-François BOTTINELLI		—
	M. Jean-Luc ANCEL	<i>Procuration donnée à M. J.-François BOTTINELLI</i>	
ORBAY	M. Guy JACQUEY, Vice-président		—
	Mme Rose-Blanche DUPONT		—
	Mme Chantal OLRV	Absente non représentée	—
	M. Rémi MAIRE		—
SIGOLSHEIM	M. Thierry SPEITEL-GOTZ,		—
	Mme Agnès CASTELLI		—

